EXMA INFO



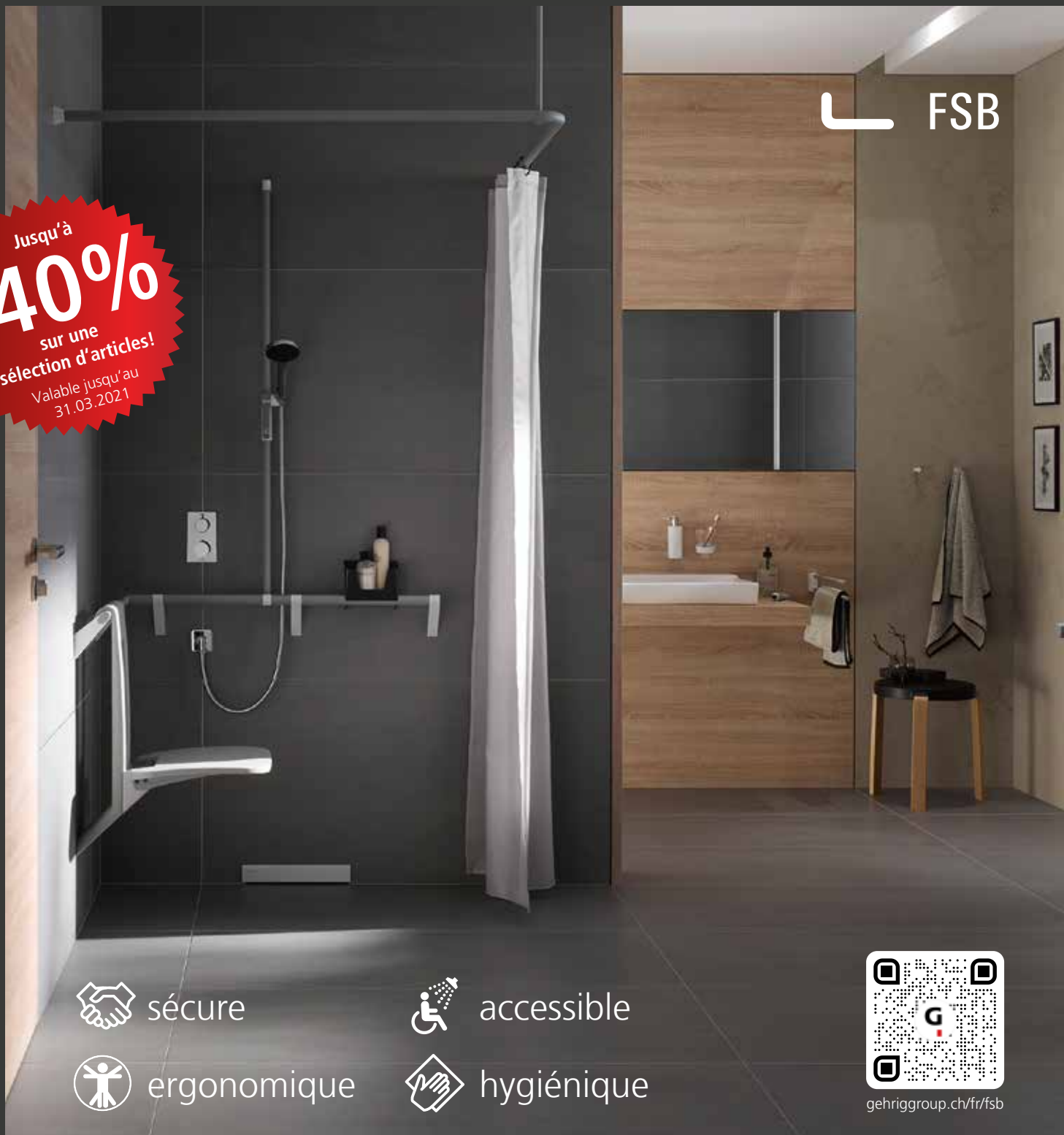
L'école sans barrières

GEHRIGGROUP
Professional Solutions

FSB ErgoSystem® poignées de sécurité

Vivre confortablement, de manière adaptée.

Avec l'ErgoSystem® E300 et A100, il est possible d'intégrer une solution totalement adaptée aux personnes à mobilité réduite dans chaque concept architectural et dans chaque environnement. L'ErgoSystem® est convaincant par sa forme discrète, ses deux versions de matériaux attrayants, par de nombreuses combinaisons de couleurs, par une qualité de traitement de très haut niveau et, sans oublier, par une profondeur de système incomparable, répondant à tous les souhaits. Vous l'avez en main. La gamme de produits de FSB est disponible exclusivement chez GEHRIG GROUP.



gehriggroup.ch/fr/fsb



Chères lectrices, chers lecteurs,

Chaque personne doit pouvoir participer pleinement à la société, avec ou sans handicap. Cela signifie l'inclusion, aussi à l'école. Mais l'inclusion implique que les bâtiments scolaires soient accessibles à tous.

Vous tous qui lisez cet éditorial avez fréquenté l'école. Aviez-vous dans votre classe ou votre école un camarade ayant un handicap physique ? Vous vous rappelez peut-être de la structure des lieux. Dans mon cas, chaque école ordinaire avait de lourdes portes d'entrée. Avec tout mon matériel scolaire sur les bras, l'ouverture de ces portes était déjà une épreuve. S'en suivait un long escalier pour atteindre le troisième étage. Les toilettes étaient réduites au strict minimum. Y entrer avec un cartable bien chargé exigeait une grande agilité. Pour ma camarade un peu plus ronde, la manœuvre était impossible et elle devait laisser ses affaires à l'extérieur sans surveillance. Si un élève avec handicap avait voulu fréquenter cette école, l'aménagement des lieux l'en aurait empêché. L'inclusion devrait changer cela.

Mais qu'est-ce qui a changé depuis ? Lors de mes recherches et de visites, j'ai constaté que la situation est toujours la même dans la plupart des anciens bâtiments scolaires. Les nouvelles écoles, quant à elles, disposent d'accès de plain-pied et, avec un peu de chance, de toilettes pour personnes avec handicap. Mais comment ces dernières accèdent-elles aux étages sans ascenseur ou monte-escalier ?

Vous découvrirez dans cette édition les obstacles auxquels les personnes concernées sont confrontées et ce à quoi il faut veiller lors de l'adaptation d'une école.

Cordialement,

S. Büchler

Susanne Büchler
Responsable du personnel et de la communication

Photo de couverture
Keramik Laufen AG & Similor AG
Wahlenstrasse 46
CH-4242 Laufen
T +41 61 765 72 38
forum@laufen.ch
www.laufen.ch
www.similor.ch

EXMA VISION

Une prestation de la FSCMA

Habitat sans obstacle

Grâce à l'Exma VISION, la FSCMA propose toute l'année une exposition qui suggère des idées et apporte des solutions pour favoriser l'autonomie et l'habitat sans obstacle:

- installations pour le bain, la douche et les toilettes
- équipements de cuisine adaptés
- lifts d'escalier à plate-forme ou à siège
- aides pratiques pour le quotidien

La particularité: une salle de bains modulable grâce à laquelle on peut simuler des adaptations personnalisées, sur mesure, à l'échelle 1:1.

Une visite de l'Exma VISION vaut la peine – nos spécialistes vous donnent des conseils, avec compétence et en toute indépendance.

Exma VISION
Industrie Süd
Dünnernstrasse 32
4702 Oensingen

T 062 388 20 20
exma@sahb.ch
www.exma.ch



REHATEC
www.rehatec.ch

StimuLITE® Coussins

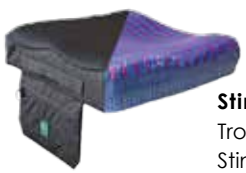
Stabilité d'assise, ventilation et protection contre les escarres



POUR UN AJUSTEMENT OPTIMAL:
Sur demande, nous pouvons adapter votre coussin **StimuLITE®** aux dimensions individuelles de votre fauteuil roulant.



La **circulation d'air** permet à l'humidité de s'évaporer



Stimulite® Contoured XS Coussins
Trouver plus de variations de coussins Stimulite® sur notre site internet

Rehatec AG • 4123 Allschwil • Tél. 061 487 99 11 • office@rehatec.ch • **www.rehatec.ch**

L'école sans barrières

Un enfant en fauteuil roulant va être scolarisé. Occupant un vieux bâtiment, l'école n'est pas accessible sans obstacles. Cet article vous informe sur ce que dit la loi, sur les instances auxquelles les parents peuvent s'adresser et sur les possibilités qui existent.

La loi fédérale exige des cantons qu'ils intègrent les enfants et adolescents avec handicap dans les écoles ordinaires. Même si une intégration est bénéfique pour tous, de nombreux préjugés et malentendus subsistent dans la pratique. Une information et une sensibilisation actives permettent de changer cela. Hormis les incertitudes liées aux élèves avec handicap, des problèmes architecturaux entravent l'accès à l'école ordinaire ou le rendent difficile.

S'adresser d'abord aux autorités scolaires

Pour remédier aux problèmes architecturaux face au handicap dans les écoles ordinaires, il est indispensable de mener des investigations et de rechercher des solutions. Dans ce but, une collaboration précoce entre les autorités scolaires, les enseignants, les communes et leurs responsables de la construction, les parents, les accompagnants, les enfants et les organismes spécialisés est préconisée.

Dans un premier temps, les parents d'enfants tributaires d'un fauteuil roulant ou de tout autre moyen auxiliaire pour se déplacer devraient contacter les autorités scolaires ou l'office AI de leur canton, qui leur indiquera l'instance compétente ainsi que les possibilités qui existent. Une fois qu'une solution a été trouvée, se pose la question du financement des mesures architecturales d'adaptation. Celle-ci est réglée différemment d'un canton à l'autre.

La loi fixe les conditions-cadres

Le 13 décembre 2002, la Suisse a adopté la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) dans le but de prévenir, de réduire ou d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées. Soit garantir aussi l'accès aux bâtiments publics. Elle crée des conditions propres à faciliter aux personnes handicapées la participation à la vie de la société, en les aidant notamment à être autonomes dans l'établissement de contacts sociaux, dans l'accomplissement d'une formation ou d'une formation continue et dans l'exercice d'une activité professionnelle.

Photographie 1 : Entrée habituelle des anciens bâtiments scolaires.
Photographie 2 : Dans l'école secondaire voisine aussi, les escaliers sont un obstacle.

1



2



Les écoles sont des bâtiments publics. Il incombe donc aux autorités scolaires de rendre leurs établissements accessibles à tous. Pour les constructions neuves, cet objectif ne pose aucun problème. Dans ce cas, les normes de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) ainsi que les contrôles administratifs des services d'urbanisme s'appliquent préalablement à la procédure d'octroi de permis de construire. Ce qui signifie que chaque établissement scolaire en construction ou en rénovation doit être sans barrières en conformité avec la loi.

Rechercher ensemble des solutions

Quelle est la situation des écoles anciennes, voire des bâtiments historiques ? Les accès tels que les escaliers et les seuils, les portes anciennes et lourdes ainsi que des toilettes non accessibles en fauteuil roulant constituent des obstacles. Le propriétaire n'est pas tenu d'éliminer ces barrières dans les bâtiments existants. Dès qu'une rénovation plus importante s'avère nécessaire, la loi s'applique et les normes de construction sans obstacles doivent être mises en œuvre. Si, dans une commune, un enfant avec handicap est scolarisé, c'est l'office AI du canton qui prendra en charge le financement des mesures architecturales individuelles destinées à cet enfant.

3



Photographie 3 : L'ascenseur est la solution idéale et sûre pour les élèves en fauteuil roulant.

Simple, adéquat et économique

Le principe du « simple, adéquat et économique » prévalant en assurances sociales doit ici être clarifié, pris en compte et respecté. C'est là qu'interviennent les spécialistes de la FSCMA. En collaboration avec les autorités scolaires et des organismes de conseils tels que Procap et Pro Infirmis, ils recherchent une solution pour la personne concernée. La procédure – de l'évaluation à la mise en œuvre – prend beaucoup de temps, ce qui est souvent négligé. Il arrive ainsi que des autorités scolaires doivent installer une solution fonctionnelle au dernier moment avant la rentrée.

Il est donc conseillé à toutes les parties d'entamer ce processus le plus tôt possible. Cela permet souvent d'élaborer et de financer avec les autorités scolaires et l'office AI un projet durable à long terme ; un élément essentiel dans la situation actuelle de restriction budgétaire à tous les niveaux.

Des mesures adéquates

La LHand et les principes de base de l'assurance-invalidité mentionnent la notion d'« adéquation ». La responsabilité de l'office AI envers un enfant ou un adolescent ne dure souvent que quelques années. Une mesure dite « adéquate » peut alors être autre que l'élimination d'un obstacle pour une durée de dix ans.

Les enseignants avec handicap nécessitent également des adaptations et des moyens auxiliaires dans les établissements scolaires. Comme il s'agit ici de leur lieu de travail, la mesure s'inscrit dans le long terme. La Circulaire concernant la remise des moyens auxiliaires par l'assurance-invalidité (CMAI, Office fédéral des assurances sociales) stipule, par exemple, qu'un monte-escalier ou qu'une gâche électrique dans un établissement scolaire n'a pas vocation à être démonté. C'est une évidence : la contribution aux coûts,

simple et adéquate, de l'AI ainsi que le soutien financier des autorités scolaires ont pour objectif de financer une solution à long terme. Dans ce cas, la FSCMA soutient l'AI et l'autorité scolaire en servant d'intermédiaire avec ses connaissances.

Qu'englobe une clarification ?

L'évaluation de la situation individuelle d'une personne concernée englobe également l'inventaire de tous les locaux existants. Où se situent les classes, la salle de travaux manuels, les toilettes, la cantine, la salle de musique et autres pièces ? La création d'un accès à ces locaux pour les élèves handicapés peut s'avérer complexe dans des bâtiments scolaires anciens.

Pour accéder aux escaliers, il se peut que seuls des systèmes de monte-escaliers comme par exemple des plateformes élévatrices, puissent être pris en considération pour des raisons techniques. L'installation d'un ascenseur interne ou externe serait une solution plus durable. Il présenterait en outre l'avantage de ne pas gêner les flux de personnes dans les escaliers. Il faudra par ailleurs tenir compte des issues de secours ainsi que de l'autorisation nécessaire à l'installation d'une plateforme élévatrice.

Le système scolaire intégratif

Dans un système scolaire intégratif, tous les enfants sont scolarisés ensemble – dans la mesure où cette scolarisation est propice à leur développement. Parallèlement, il subsiste des écoles spécialisées pour les enfants présentant des besoins pédagogiques spécifiques. Ce système scolaire se fonde sur la législation existante qui encourage l'école intégrative dès lors que l'enfant est en mesure de participer et de se développer en fonction de ses besoins. L'école primaire fait partie intégrante du système scolaire général et gratuit suisse. Indépendamment des besoins d'un enfant en matière de soutien et de la nécessité d'une scolarisation intégrative ou séparative. La scolarisation intégrative est, en principe, mise en place dans tous les cantons.

Situation dans les écoles spécialisées

L'AI ne finance pas de mesures architecturales dans les écoles spécialisées, ces établissements étant conçus dès le départ pour des enfants avec handicap.

Dans ce domaine, des dispositions contradictoires créent une situation de conflit. Selon la CMAI, l'office AI ne peut financer que des monte-escaliers ou des plateformes élévatrices. La norme

4



Photographie 4 : Un système scolaire intégratif implique la scolarisation de tous les enfants ; une école doit donc être accessible à tous.

SIA pour les constructions sans obstacles n'admet pas, de son côté, les monte-escaliers dans les établissements scolaires. Cette situation peut mener à une impasse. L'office AI partage le point de vue de la CMAI tandis que les autorités scolaires se réfèrent aux prescriptions en matière de construction. Il en résulte alors de longues procédures judiciaires qui se prolongent au-delà de la scolarité des enfants concernés. Pour éviter cela, la FSCMA appelle à une planification orientée vers des solutions et empreinte de compréhension mutuelle.

La FSCMA a également connaissance de décisions de financement, dans lesquelles l'organisme payeur refuse, par exemple, de financer une gâche électrique en alléguant qu'une durée d'utilisation de trois ans seulement ne répondrait pas au principe d'adéquation. D'autre part, les camarades d'école pourraient aider l'enfant handicapé à ouvrir la porte de l'école.

Accès principal à l'école

Les bâtiments scolaires possèdent souvent des sas d'entrée avec des barrages antisaleté qui constituent un obstacle insurmontable pour une personne à mobilité réduite ou en fauteuil roulant. Il est donc préconisé de remplacer ces barrages antisaleté contre des tapis

Photographie 5: Une gâche électrique simplifie l'accès et favorise l'autonomie. 5



praticables en fauteuil roulant afin de faciliter l'accès au bâtiment.

Portes automatiques dans les bâtiments scolaires

Des portes automatiques sont-elles nécessaires dans les écoles ? Pour répondre à cette question, il faut préalablement clarifier si les enfants et adolescents concernés sont en mesure de parcourir tout seuls le chemin de l'école et déterminer l'ampleur du soutien dont ils ont besoin à l'école ordinaire. L'important est que le complexe scolaire soit accessible à tous et que l'autonomie des élèves concernés soit encouragée. Automatiser des portes existantes est donc une solution. Si la construction de la porte de l'entrée principale ne permet pas son automatisation, il conviendra alors d'envisager un accès par une entrée secondaire. Dans le cas d'un bâtiment très ancien, les parties devront éventuellement tenir compte de la conservation des monuments historiques et examiner l'adéquation de tels travaux d'aménagement. La recherche de solutions concrètes impliquera obligatoirement une entreprise spécialisée, les responsables de l'urbanisme de la commune ainsi que la direction de l'école.

Des voies d'évacuation obligatoires

Les voies d'évacuation doivent être garanties impérativement. En cas de haute fréquentation au niveau des portes de l'école, il conviendra de privilégier une solution permettant aux seules personnes avec handicap d'ouvrir les portes à l'aide d'un émetteur radio manuel. Ce type de dispositif peut être commandé via une application. Les autres enseignants et élèves continuent, quant à eux, d'ouvrir les portes manuellement. Ces entraînements de portes battantes fonctionnent ainsi sans problèmes sur une longue durée. Comme l'AI ne finance pas de démontage, il est judicieux d'opter pour une solution durable. La largeur des portes hors cadre doit être de 80 cm au moins. De préférence, il conviendra de prévoir des portes sans seuil permettant un passage de plain-pied. Tout seuil

inévitable ne devra pas dépasser 2,5 cm, et ce d'un seul côté de la porte.

Exigences en matière de voies d'évacuation

Toute mesure architecturale et toute installation de monte-escaliers ou de plateformes élévatrices doit répondre aux exigences suivantes de l'Association des établissements cantonaux d'assurances :

– les voies d'évacuation et de sauvetage doivent être disposées, dimensionnées et réalisées de manière à ce qu'elles puissent être empruntées en tout temps rapidement et en toute sécurité. Sont notamment déterminants l'affectation et la situation des bâtiments, installations ou compartiments coupe-feu, le type de construction et le nombre d'occupants ;
– les voies d'évacuation et de sauvetage sont utilisables comme voies de passage. Elles doivent être maintenues dégagées en tout temps et utilisables en toute sécurité. Elles ne doivent pas servir à d'autres usages. Le nombre des issues de secours verticales telles qu'escaliers et sorties dépend de la surface des étages, de la longueur des voies d'évacuation ainsi que du nombre d'occupants des bâtiments et installations. Les exigences en matière de voies d'évacuation sont fixées par l'autorité de protection incendie pour les différentes zones d'un bâtiment ou d'une installation.

6 *Photographie 6 : Des WC accessibles en fauteuil roulant sont suffisamment spacieux et équipés de barres d'appui permettant à l'utilisateur un transfert autonome vers la cuvette.*



Monte-escaliers et aides à la montée

Les bâtiments scolaires existants pour lesquels aucune rénovation n'est prévue ne sont pas soumis à une obligation de transformation sans obstacles. Dans ce cas, on s'adapte individuellement aux besoins de l'élève concerné. Une plateforme élévatrice ou un monte-escalier sont des solutions possibles. Mais ces deux moyens auxiliaires ne devront être envisagés que si l'installation d'une rampe ou d'un ascenseur s'avère impossible. Par ailleurs, les requérants devront clarifier avec la direction de l'école et les enseignants si les salles de classe peuvent être déplacées afin d'éviter aux enfants à mobilité réduite de devoir franchir des escaliers.

Installation d'un monte-escalier

Avant l'installation d'un monte-escalier, il conviendra d'examiner les voies d'évacuation dans la cage d'escalier existante. L'établissement cantonal d'assurance des bâtiments compétent vous conseillera. Une fois l'autorisation accordée, une ou plusieurs entreprises spécialisées, les responsables de l'urbanisme de la commune, la direction de l'école et les personnes concernées peuvent alors rechercher ensemble une solution simple et adéquate.

Les monte-escaliers doivent être adaptés aux fauteuils roulants et aux fauteuils roulants électriques, et être utilisables sans la moindre restriction, conformément aux normes de sécurité nécessaires pour les complexes scolaires. Si l'accès aux salles de classe et aux installations sportives n'est pas encore définitivement clarifié, une aide à la montée peut s'avérer utile.

Franchir les obstacles avec une aide à la montée

Les chenilles d'escaliers permettent aux personnes en fauteuil roulant de franchir des escaliers avec l'aide d'un

PromediTec

1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Votre mobilité nous tient à cœur

Une aide précieuse pour l'école et la maison : Cadre de toilette SVANCARE

SVANCARE BALANCE

Parfois il est bon d'être seul !

Avec le cadre de toilette Svancare Balance en acier inoxydable laqué, cela est possible pour toute la famille.

Existe en plusieures variantes et avec beaucoup d'accessoires.



- Ergonomique
- Ingénieux
- Facile à nettoyer





Renseignements : www.promeditec.ch / info@promeditec.ch / Tél 021 731 54 72



SWISS•TRAC®

Trouver un distributeur: **www.swisstrac.ch**



BACO | HOGG LIFTSYSTEME

LAUSANNE
021 800 06 91

ST. GALLEN
071 987 66 80

BERN
033 439 41 41

MONTE-ESCALIERS

LIFTS À PLATE-FORME

LIFTS À SIÈGE

HOMELIFTS

Les experts en ascenseurs



www.hoegglift.ch

5 ANS DE GARANTIE

tiers. Cela implique un fauteuil roulant approprié ainsi qu'un accompagnant expérimenté. Par conséquent, les aides à la montée ne servent souvent que de solution provisoire en concertation avec la personne à transporter.

WC accessibles en fauteuil roulant

Dans les grands complexes scolaires, chaque étage devrait disposer au minimum d'un WC accessible en fauteuil roulant. Dans les bâtiments plus petits ou existants, un WC pour personnes handicapées devrait être situé à un endroit central facile d'accès. Ses dimensions minimales sont 1,65 m sur 1,80 m. La porte hors cadre doit être d'au moins 80 cm de large et s'ouvrir vers l'extérieur. Les bâtiments scolaires anciens ne disposent souvent d'aucun WC accessibles en fauteuil roulant.

La problématique des WC pour enfants

Les toilettes pour les enfants et les enseignants sont souvent séparées et aménagées avec un dégagement et des lavabos. Pour accéder aux WC, il faut souvent franchir deux portes battantes et les cabines sont compartimentées par des cloisons légères. L'espace pour manœuvrer un fauteuil roulant est souvent insuffisant. Selon la situation, les spécialistes clarifieront avec la direction de l'école l'éventualité de transformer les WC pour enfants ou les WC pour les enseignants en WC pour personnes handicapées. Cette transformation implique la suppression d'obstacles tels que portes de passage et cloisons légères. Les portes existantes devront être équipées de poignées supplémentaires. Elles évitent aux mains de glisser lors de l'ouverture de la porte et permettent de mieux répartir la force nécessaire.

Les mesures nécessaires seront décidées par les chefs de projet en concertation avec les élèves concernés, les parents, le personnel d'accompagnement scolaire compétent, les enseignants et la direction de l'école. Les entreprises artisanales soumettront ensuite leurs devis et exécuteront les travaux.

Chaque cas est différent et les exigences requises sont très individuelles. Il est donc recommandé de prendre préalablement contact avec les spécialistes de la FSCMA. Très expérimentés, ils disposent d'un grand savoir-faire. Les parties gagnent ainsi un temps précieux jusqu'à l'adaptation finale d'un établissement scolaire.

Photographie 7 : Dans les toilettes pour enfants, un lavabo bas est accessible en fauteuil roulant.
Photographie 8 : Des poignées facilitent la fermeture d'une porte ; une longue poignée évite à la main de glisser.

7



8



«J'aimerais un jour suivre une formation de designer»

Les centres pour handicapés physiques d'Argovie font figure d'exemples: ils prennent en charge les personnes présentant un handicap physique ou atteintes dans leur santé pour les faire progresser. L'école du centre d'Aarau répond aux besoins spécifiques des écoliers. C'est là que les deux fillettes Asya et Noemi collectent leur savoir pour l'avenir.

Les enfants présentant des besoins particuliers nécessitent des solutions individuelles pour être les plus autonomes possible, mais également pour trouver leur place dans le monde professionnel. Un objectif réaliste comme le démontrent les « Zentren Körperbehinderte Aargau » ou Zeka, avec beaucoup d'engagement et de passion.

Zeka prend en charge les personnes présentant un handicap physique ou atteintes dans leur santé pour les faire progresser. Depuis 1996, Zeka s'est fixé comme objectif de procurer à ces personnes la vie la plus autonome possible en les intégrant dans la société. Sa mission commence dès lors que l'on constate un retard de développement chez un enfant ou une atteinte à sa santé. Zeka qui assure l'enseignement du jardin d'enfants et de l'école primaire fait partie intégrante du paysage scolaire du canton d'Argovie. Cet enseignement s'adresse aux enfants et adolescents présentant un QI de 70 minimum ainsi qu'à ceux ayant un handicap physique ou atteints dans leur santé.

C'est le développement qui compte

L'école d'Aarau a été inaugurée en 1984. Ueli Speich qui a débuté comme directeur en 1994 est responsable de la fondation Zeka depuis l'an 2000. « Nous avons un personnel très motivé et parfaitement qualifié », déclare Ueli Speich avant de préciser: « La collaboration interdisciplinaire avec les différentes instances est structurée, optimisée et s'oriente vers les besoins respectifs des élèves. »

Depuis les débuts de Zeka, beaucoup de choses se sont améliorées. L'attitude des proches, par exemple, a évolué de manière positive. « Aujourd'hui, les parents se focalisent davantage sur le développement que sur le handicap de leur enfant », explique Ueli Speich.

Sans barrières dès le départ

Le développement des enfants commence par un bâtiment scolaire accessible à tous. Dès la construction des locaux, Zeka a pris en compte les différents besoins des élèves. Depuis, aucune adaptation architecturale importante n'a été nécessaire. Seules les salles de bain ont dû être améliorées et des chambres de soins séparées aménagées. Ces locaux permettent aux spécialistes d'apporter aux enfants l'aide nécessaire pour accomplir des tâches physiques ou de prendre en charge de petites blessures ou des malaises.

Photographie 1 et 2: L'iPad équipé de la Predicable-App soutient Asya dans sa communication verbale.

1



2



Afin de prendre en considération tous les besoins, l'emploi du temps est adapté individuellement à chaque enfant. Cette planification est un véritable défi pour les éducateurs. Ils y intègrent également des heures de thérapie telles qu'ergothérapie, physiothérapie ou thérapie psychomotrice.

Une voix grâce à une application

115 enfants fréquentent actuellement le centre Zeka d'Aarau. C'est le cas des deux fillettes Asya et Noemi. Asya, 10 ans, souffre d'une maladie musculaire. Elle utilise un fauteuil roulant électrique et communique via un iPad équipé d'une « Predicable-App ». Cette application lui donne une voix.

Asya est une fillette créative et très intelligente. Elle adore faire des vidéos qu'elle poste sur TikTok. Elle imite les mouvements des mains et des bras des interprètes chanteurs et danseurs. Malgré son lourd handicap physique, elle se débrouille très bien. Par ailleurs, elle adore dessiner et caresser son chat. « J'aimerais un jour suivre une formation de designer comme ma cousine », avoue-t-elle.

Du tableau à l'écran

La camarade d'Asya, Noemi, a 13 ans et souffre de neurofibromatose. Sa capacité visuelle est fortement altérée. Noemi utilise une caméra à distance afin de pouvoir lire ce qui est écrit au tableau ou ce qu'elle écrit. La caméra s'oriente individuellement. Elle projette le texte sur le moniteur prévu à cet effet. La fillette peut ensuite y agrandir le texte en fonction de ses besoins. Pour écrire, elle oriente la caméra vers sa feuille. Elle ne regarde toutefois pas sa feuille, mais l'écran où s'affiche ce qu'elle inscrit. Elle peut ainsi lire ce qu'elle écrit.

Les matières préférées de Noemi sont les mathématiques, les travaux textiles et la gymnastique. Elle adore notamment les sports de ballon, comme la balle aux prisonniers. Malgré son handicap, elle maîtrise le jeu à merveille et s'amuse beaucoup.

La nécessité d'une bonne collaboration

Ce système qui fonctionne si bien en Argovie devrait être également transposable dans d'autres cantons. Comment y parvenir ? Le chef de division de l'école d'Aarau, Carlo Mettauer, explique : « A la Zeka, nous y parvenons grâce à une bonne collaboration interdisciplinaire. » Celle-ci implique la mise en réseau de différentes instances et un échange régulier, comme par exemple avec l'assurance-invalidité du canton d'Argovie.

Complément d'information :
www.zeka-ag.ch

Photographie 3 : Grâce à la caméra à distance, Noemi peut accéder à des textes de loin ; le texte s'affiche sur l'écran dans une dimension adaptée à sa vue.
Photographie 4 : Noemi aime l'école : les mathématiques, les travaux textiles et la gymnastique sont ses matières préférées.

3



4



Mobilité facilitée dans la salle de bain

Les personnes handicapées physiques souhaitent, elles aussi, autonomie et mobilité dans la salle de bain privée et les espaces sanitaires publics ou institutionnels. Le Réseau Plan 7 soutient les architectes, les planificateurs et les maîtres d'ouvrage institutionnels dans la planification et l'aménagement sans barrières.

Complément d'information
PLAN 7
Siloring 9
CH-5606 Dintikon
+41 56 622 67 77
info@plan-7.ch
www.plan-7.ch

Chaque personne devrait pouvoir se déplacer librement dans les espaces sanitaires privés et publics. Malheureusement, de nombreux locaux ne répondent pas à cette exigence. Ainsi, les personnes atteintes d'une déficience visuelle ou de tout autre handicap physique et les personnes souffrant de douleurs chroniques sont souvent confrontées à des obstacles.

Des plans et des produits bien conçus

En réduisant leur liberté de mouvement, les obstacles limitent également la participation à la vie sociale des personnes avec handicap. Par exemple, quand des cadres de porte trop étroits, des toilettes exiguës, des moyens auxiliaires fixés au mauvais endroit, voire des marches, rendent impossible l'accès aux toilettes ou à la douche.

Pour éviter cela, une bonne conception des plans et des produits s'impose : douches de plain-pied avec siège intégré, barres d'appui et lavabos accessibles en fauteuil roulant. Egalement utiles sont des WC installés à une hauteur d'assise idéale avec des barres d'appui fixées au bon endroit et des armoires à glace dotées de fonctions astucieuses. Qu'il n'est pas nécessaire de renoncer à l'esthétisme va aujourd'hui de soi.

Un réseau pour la salle de bain sans obstacles

Les entreprises traditionnelles Duscholux, Keramik Laufen, Poresta Systems, Nosag, Similor et W. Schneider se sont fédérées autour du thème de la suppression des obstacles. Elles ont réuni leur expérience, leurs compétences et leurs produits dans le Réseau Plan 7. Plan 7 conseille investisseurs, architectes, planificateurs et responsables d'institutions et d'associations professionnelles dans leur travail de planification et de mise en œuvre de salles de bain sans obstacles. L'objectif : offrir à toutes les personnes la possibilité de se consacrer à leur hygiène corporelle de manière autonome, en toute sécurité et avec le moins d'efforts possible. Que ce soit dans la salle de bain privée ou les espaces sanitaires publics où la norme SIA 500 doit être respectée.

Photographie 1 : Une cuvette à la bonne hauteur d'assise et des barres d'appui facilitent l'accès aux toilettes.
Photographie 2 : Le Réseau Plan 7 propose une gamme complète de produits pour la salle de bain sans obstacles : de la douche de plain-pied avec siège intégré aux robinets avec levier prolongé en passant par le lavabo accessible en fauteuil roulant.

1



2



Connexion intelligente pour espaces sanitaires

Le concept Digital Public Bathroom de Sanimatic destiné aux installations sanitaires des hôpitaux, cliniques et institutions de soins améliore l'hygiène, réduit la consommation d'eau et d'énergie et économise des coûts. Il permet en outre au personnel de nettoyage et de maintenance de réagir plus rapidement et d'améliorer les prestations de service.

Complément d'information
Similor SA
Wahlenstrasse 46
CH-4242 Laufen
+41 61 765 73 33
info@similor.ch
www.similor.ch

La numérisation dans le domaine public progresse rapidement. Sanimatic réagit à cette évolution avec son concept global Digital Public Bathroom. Celui-ci met en réseau les robinets électroniques des lavabos, les commandes externes et intégrées des urinoirs et les commandes de douche dans l'application SmartControl. Cette application est au cœur du concept. Elle sert d'abord à l'installateur lors de la mise en service et l'adaptation des produits sur place ; ensuite au service ou au personnel technique interne pour commander, surveiller et diagnostiquer.

Réglage à distance

Pour les complexes à plusieurs étages et/ou bâtiments, l'installation d'une passerelle est recommandée. Celle-ci permet d'intégrer sans fil les produits installés dans le réseau GLT d'un bâtiment ou de transférer des données vers un tableau de bord via le cloud. Les installateurs et les exploitants peuvent ainsi régler et entretenir les produits connectés à distance. Et ce, entièrement sans fil et sans avoir à installer des câbles de commandes spéciaux.

Technologie sans fil de contrôle des bâtiments

Avec la solution cloud, les possibilités de réglage, de diagnostic et de statistique individualisés prennent une nouvelle dimension. Les temps d'écoulement de l'eau et le mode de rinçage des robinets automatiques, des douches et urinoirs peuvent être réglés avec la plus grande précision. Les statistiques détaillées sur le nombre d'utilisations et les temps de fonctionnement des produits « smart » permettent par ailleurs une gestion intelligente de l'eau. Soit une réduction de la consommation d'eau et des coûts d'exploitation.

Les travaux de maintenance sont rappelés aux responsables via un message push sur le système de contrôle des bâtiments. Ce procédé améliore les processus, les temps de réaction et le service puisque les pannes se font beaucoup plus rares.

Photographie 1 : Digital Public Bathroom met en réseau les produits installés dans les espaces sanitaires publics via l'application SmartControl. L'intégration sans fil dans le réseau de contrôle des bâtiments GLT ou le transfert des données vers un tableau de bord via cloud est en outre possible. Photographie 2 : Très haute fonctionnalité grâce à la technologie à infrarouge : l'eau coule et s'arrête sans contact, évitant ainsi une consommation inutile d'eau et d'énergie.

1



2



LEVO Summit EL

LEVO

Design et qualité Suisse

Verticalisation innovante

Le premier véritable fauteuil actif verticalisateur



LEVO AG
Switzerland

Anglikerstrasse 20
CH-5610 Wohlen

Tel. +41 (0)56 618 44 11
Fax +41 (0)56 618 44 10

office@levo.ch
www.levo.ch

LEVO.ch
A Dane Technologies Company

RolliPro™

RolliPro™ est une solution astucieuse pour transporter des passagers en fauteuil roulant dans votre propre voiture.

La découpe à l'arrière et la rampe d'accès facilitent la montée et la descente, l'appui-tête et le dossier ainsi que la ceinture de sécurité à 3 points garantissent un maximum de sécurité.



FlexiRamp™

La rampe d'accès peut être repliée deux fois pour obtenir un coffre complètement plat. Ainsi tout l'espace de chargement du véhicule d'origine est disponible lorsqu'aucun fauteuil roulant n'est transporté.



Vous souhaitez des informations complémentaires? Nous vous conseillons volontiers.

044 743 80 40 • waldspurger.ch

AMENAGEMENT DE VEHICULES
WALDSPURGER
INNOVER PAR TRADITION

WALDSPURGER SA
INDUSTRIESTRASSE 29 | 8962 BERGDIETIKON

Une plateforme élévatrice propulse les anciennes écoles à l'ère moderne

Un imposant bâtiment scolaire du 19e siècle dans le canton des Grisons. Un escalier pyramidal à trois volées de marches mène au palier central. C'est là qu'une haute porte en chêne accueille encore aujourd'hui tous les écoliers et écolières du village. Dont Anna et Martin, tous deux en fauteuil roulant.

Complément d'information
Herag SA
Tramstrasse 46
CH-8707 Uetikon am See
T +41 44 512 52 86
sales@stannah.ch
www.stannah.ch

C'est un dilemme bien connu : même si de nombreux bâtiments scolaires historiques restent parfaitement utilisables, ils ne répondent plus aux exigences actuelles sur un point : l'accès aux personnes en fauteuil roulant. A cela s'ajoute la difficulté d'installer un ascenseur dans les bâtiments classés ou les espaces exigus.

Tel était le cas dans l'école grisonne que fréquentent Anna et Martin, deux enfants en fauteuil roulant. « Un ascenseur serait la solution la plus simple », explique Beat Mühlemann. Depuis plus de 20 ans, Beat Mühlemann est technicien en chef chez Herag, le spécialiste suisse des monte-escaliers. Il connaît la problématique des escaliers d'écoles sur le bout des doigts. Sa réponse : « un monte-escalier à plateforme desservant chaque étage, à l'intérieur comme à l'extérieur. »

Moyen auxiliaire important pour un accès sans obstacle

Les fauteuils roulants modernes sont de plus en plus grands et souvent motorisés. Un monte-escalier à plateforme doit donc être suffisamment spacieux et avoir une capacité de charge d'au moins 300 kg. L'idéal est de l'entreposer au sous-sol. Beat Mühlemann explique pourquoi : « L'appareil incite les enfants à jouer avec. Or, ce n'est pas un jouet, mais un important moyen auxiliaire dédié à l'accessibilité. » Les personnes en fauteuil roulant le commandent à l'aide d'une clé universelle Eurokey.

Que les escaliers soient droits, tournants ou à palier : « un monte-escalier à plateforme doit être adapté à la situation », déclare Beat Mühlemann. « Chaque projet est unique, et le bon fonctionnement du monte-escalier nécessite une installation professionnelle. On ne se contente pas juste de le poser. »

Les spécialistes du monte-escalier à plateforme

La société Herag a été créée en 1983. Herag a déjà installé en Suisse des centaines de monte-escaliers à plateforme, facilitant ainsi la vie d'innombrables utilisatrices et utilisateurs de fauteuil roulant. Et depuis peu aussi, celle d'Anna et de Martin dans leur école du canton des Grisons.

1


2


Photographie 1 : Avec un monte-escalier à plateforme, les escaliers ne posent plus de problème aux personnes en fauteuil roulant.
Photographie 2 : A l'intérieur aussi, il existe des plateformes élévatrices pour tous types d'escaliers.

Rampes pour fauteuils roulants
et rampes d'accès bâtiment
en aluminium





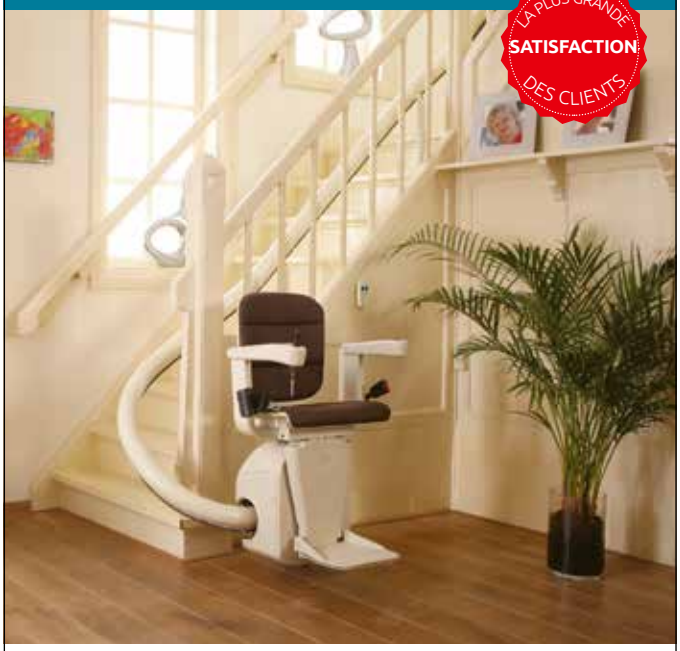



Cargotech AG

Mülibach 2
8217 Wilchingen
www.cargotech.ch
Tel. 052 687 08 28
info@cargotech.ch
Fax 052 687 08 20

Le Pionnier Suisse des Monte-escaliers

Le plus grand choix - Le meilleur service



Rigert SA · Monte-escaliers
1070 Puidoux VD
T 021 793 18 56
www.rigert.ch/fr

rigert
NIVELLE LE CHEMIN

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS
A DOMICILE
Suisse

KYBURZ



Rouler en toute sécurité – avec des véhicules électriques suisses

www.kyburz-switzerland.ch

KYBURZ Switzerland AG **CH-8427 Freienstein** **Telefon 044 865 63 63**

Muota Sarl offre un soutien au quotidien

Les mains courantes et les barres d'appui offrent un soutien dans les situations les plus diverses. Par exemple dans les escaliers ou la salle de bain. Avec ses produits, Muota Sarl crée des espaces de vie pour les personnes ayant des besoins particuliers.

Complément d'information
Muota Sarl
Ettiswilerstrasse 24
CH-6130 Willisau
T + 41 41 971 01 45
info@muotawillisau.ch
www.muotawillisau.ch

Que ce soit dans les escaliers ou la salle de bain, les mains courantes et les barres d'appui offrent sécurité et soutien. Comme par exemple les mains courantes et le système sans barrières ErgoSystem® pour la salle de bain de l'entreprise Muota Sarl de Willisau.

Mains courantes de Muota

Nous souhaitons tous nous sentir bien entre nos quatre murs, que ce soit dans notre propre maison, en appartement, en institution ou à l'hôpital. Ce sentiment de bien-être implique de pouvoir nous déplacer sans barrières et en toute sécurité. Les mains courantes de Muota reflètent une technologie due à un travail artisanal de précision. Adaptées à la situation de l'utilisateur, elles répondent à toutes les exigences requises : sécurité, fonctionnalité et esthétisme.

Principales caractéristiques

- Disponibles sur mesure, avec adaptation aux exigences de la pièce ou de l'espace
- Formes ergonomiques
- Disponibles dans différents matériaux tels que bois, acier inoxydable et aluminium
- Sur demande, avec le système d'éclairage LED intégré Muota

ErgoSystem® – barres d'appui pour n'importe quel besoin

L'ErgoSystem® FSB avec sa section diagonale/ovale en acier inoxydable est plaisante pour la main comme à l'œil. Il assiste sans susciter d'impression clinique. L'orientation diagonale de sa section ovale permet une prise optimale en réduisant l'effort à fournir lors de la préhension. L'étendue d'un système proposant plus de 400 produits susceptibles d'être combinés et complétés selon l'utilisation est une garantie de flexibilité.

Du sur mesure depuis 1996

Tous ceux qui souhaitent davantage de confort et de sécurité au quotidien tout en ciblant la fonctionnalité, l'ergonomie et l'esthétisme trouveront en la société Muota le partenaire idéal. Dans son usine à Willisau, Muota produit depuis 1996 des espaces de vie pour les personnes ayant des besoins particuliers.

De la planification à la réalisation du projet, Muota Sarl soumet à sa clientèle des propositions d'aménagement intérieur. Ses propres monteurs accordent une grande importance à la mise en place professionnelle de l'aménagement.

Photographie 1 : Ovale, la main courante est en chêne massif nature verni et antiseptique. Les consoles sont ancrées au mur sans brides (profilé main courante avec système de montage Muota).
Photographie 2 : Les barres d'appui reçoivent une barre de douche et un siège suspendu en acier inoxydable du ErgoSystem FSB avec section diagonale/ovale.

1



2



Mobile grâce aux technologies d'assistance

Commander l'ascenseur avec son smartphone devient possible avec les technologies d'assistance. Depuis août 2020, b-at SA fournit aux personnes ayant des besoins particuliers des moyens auxiliaires dédiés à la communication, à l'adaptation du poste de travail et au contrôle de l'environnement.

Complément d'information
b-at SA
Conseil en technologies d'assistance
Chamstrasse 33
CH-8934 Knonau
T +41 44 597 50 55
info@b-at.ch
www.b-at.ch

b-at SA fournit aux personnes ayant des besoins particuliers des produits de haute qualité dans les domaines de la communication, de l'adaptation du poste de travail et du contrôle de l'environnement. « Combiner un savoir-faire élevé à un conseil très personnalisé et l'appliquer dans des projets de manière rapide et efficace est notre ambition », explique Ingo Mroczek, fondateur et conseiller chez b-at. L'entreprise conseille également des écoles avec lesquelles elle collabore.

Contrôle de l'environnement dans les écoles

Pour faciliter le déplacement des enfants à mobilité réduite au sein d'une école, des contrôles de l'environnement permettent, par exemple, l'ouverture automatique des portes ou la commande des ascenseurs.

A Münchenstein, l'ascenseur d'une institution a été adapté. « L'enfant commande ce qu'on appelle un ‹housemate› via son smartphone », explique Ingo Mroczek. Un signal est alors envoyé à l'ascenseur qui monte ou descend à l'étage souhaité.

Impliquer tous les acteurs concernés

Les spécialistes sont mandatés par les écoles ou directement par les parents. « Si l'AI finance le moyen auxiliaire ou la mesure architecturale, nous aidons les clients/clientes à soumettre leur demande », précise Ingo Mroczek.

La société collabore étroitement avec les entreprises artisanales chargées des travaux. Elle élabore avec les écoliers concernés des solutions appropriées pour l'aménagement de leur place de travail.

Un condensé de plus de 50 ans d'expertise

Ingo Mroczek, Tom Schmied et Ivan Zavagni ont lancé b-at SA le 1er août 2020. L'entreprise est le deuxième prestataire de technologies d'assistance en Suisse. A eux trois, ils possèdent plus de 50 ans d'expérience professionnelle ainsi que d'excellents réseaux. Chaque client/cliente bénéficie d'un conseiller dédié qui connaît ses besoins de A à Z.

Dans la plupart des cas, l'AI finance les prestations de b-at. Sinon, Pro Infirmis ou d'autres organisations apportent un soutien financier. Toute personne intéressée trouvera sur le site de la société de nombreuses informations relatives à la remise de ces moyens auxiliaires et aux procédures ainsi que des documents utiles.

Photographie 1 : Commander un ascenseur avec un smartphone – rien de plus facile avec un « housemate ».
Photographie 2 : Tom Schmied, Ingo Mroczek et Ivan Zavagni conseillent des personnes ayant des besoins particuliers dans les domaines de la communication, de l'adaptation du poste de travail et du contrôle de l'environnement.

1



2



Conduite indépendante

Avec les moyens auxiliaires adéquats et un véhicule transformé, les personnes à mobilité réduite peuvent conduire une voiture en toute autonomie. Le siège pivotant Turny® Evo leur facilite l'accès au véhicule et le coffre de toit Chair Topper® le chargement de leur fauteuil roulant. Ces produits sont commercialisés par Kirchhoff Mobility SA.

Complément d'information
KIRCHHOFF Mobility SA
(partenaire indépendant en coopération)
Z.I. les Russilles
CH-1443 Villars-sous-Champvent
T +41 21 311 58 57
mail@kirchhoff-mobility.ch
www.kirchhoff-mobility.ch

Monter en voiture et démarrer – même avec un fauteuil roulant. Les moyens auxiliaires adéquats permettent un accès au véhicule en toute sécurité ainsi qu'un rangement peu encombrant du fauteuil roulant.

Accès facilité grâce au siège pivotant Turny® Evo

Le siège pivotant électrique programmable Turny® Evo facilite l'accès au véhicule. La console installée dans le véhicule transforme le siège de voiture habituel en un siège pivotant pouvant être complètement sorti du véhicule.

Un tel siège de voiture, réglable à la hauteur souhaitée, facilite le transfert depuis ou vers un fauteuil roulant. Le contrôle de mouvement programmable fait du Turny® Evo un siège unique en son genre pouvant être adapté au véhicule ainsi qu'aux besoins individuels de l'utilisateur.

Chargement facile du fauteuil roulant avec le coffre de toit Chair Topper®

Le coffre de toit Chair Topper® vient idéalement compléter l'accès autonome au véhicule. Il permet de soulever et de ranger un fauteuil roulant jusqu'à 20 kg. L'espace dans la voiture peut ainsi être utilisé pour son usage initial : les sièges pour les passagers et le coffre pour les bagages.

Le coffre de toit protège le fauteuil roulant de la pluie, du vent, du soleil et de la neige. Il protège également l'intérieur du véhicule de la saleté du fauteuil roulant. Le Chair Topper® peut être monté du côté conducteur ou passager, ou sur une galerie de toit standard.

Les spécialistes de la conduite indépendante

L'équipe de Kirchhoff Mobility SA s'efforce de rechercher la meilleure solution pour sa clientèle. Du simple bouton de commande au volant à des travaux de carrosserie complexes, les spécialistes s'occupent de tout en proposant un service global et un interlocuteur dédié. Ils sont également de bon conseil pour toute question liée au permis de conduire ou au financement.

Photographie 1 : Sacha Kengelbacher utilise le siège pivotant Turny® Evo qui sort complètement du véhicule et se règle en hauteur.
Photographie 2 : Plus d'espace pour les passagers et les bagages – le coffre de toit Chair Topper® est le rangement intelligent pour les fauteuils roulants pliables.

1



2





Aperçu
Exma INFO 2/2021

Thème :
Décubitus

Clôture de la rédaction :
1er février 2021

Délai d'insertion :
31 mars 2021

Paraîtra :
25 mai 2021

Impressum
24e année, fascicule n° 1/2021

Editeur :
FSCMA, consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées
Rédaction et coordination :
Susanne Büchler, personal@sahb.ch
etextera, CH-3185 Schmitten
Abonnements et changements d'adresses :
Susanne Büchler, personal@sahb.ch
Gestion des annonces :
Franziska Grossenbacher, information@sahb.ch
Traduction :
Versionplus Kissling, CH-5057 Reitnau
Tirage :
1300 exemplaires, paraît trois fois par année
Impression :
Brunner Medien AG, CH-6011 Kriens

FSCMA Direction

Industrie Süd
Dünnernstrasse 32
CH-4702 Oensingen

T +41 62 388 20 20
F +41 62 388 20 40
geschaeftsstelle@sahb.ch
www.fscma.ch

Centres régionaux

SAHB Hilfsmittelzentrum (pour SH, ZH)
Zürichstrasse 44
CH-8306 Brüttisellen
T +41 44 805 52 70
F +41 44 805 52 77
hmz.bruettisellen@sahb.ch

SAHB Hilfsmittelzentrum (pour BE, FR, JU)
Worblentalstrasse 32 West
CH-3063 Ittigen
T +41 31 996 91 80
F +41 31 996 91 81
hmz.ittigen@sahb.ch

FSCMA Centre de moyens auxiliaires (pour FR, GE, NE, VD)
Chemin de Maillefer 43
CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne
T +41 21 641 60 20
F +41 21 641 60 29
fscma.le.mont@sahb.ch

SAHB Hilfsmittelzentrum (pour GL, LU, NW, OW, SZ, UR, ZG)
Bodenhof 4
CH-6014 Luzern
T +41 41 318 56 20
F +41 41 318 56 21
hmz.luzern@sahb.ch

SAHB Hilfsmittelzentrum (pour AG, BL, BS, SO)
Dünnernstrasse 32
CH-4702 Oensingen
T +41 62 388 20 20
F +41 62 388 20 40
hmz.oensingen@sahb.ch

FSCMA Centro mezzi ausiliari (pour TI, Mesolcina)
Via Luserte Sud 6
CH-6572 Quartino
T +41 91 858 31 01
F +41 91 858 33 46
fscma.quartino@sahb.ch

FSCMA Centre de moyens auxiliaires (pour VS)
Chemin St-Hubert 5
CH-1950 Sion
T +41 27 451 25 50
F +41 27 451 25 59
fscma.sion@sahb.ch

SAHB Hilfsmittelzentrum (pour AI, AR, GR, SG, TG, FL)
Ilgenhof, Bogenstrasse 14
CH-9000 St. Gallen
T +41 71 272 13 80
F +41 71 272 13 81
hmz.st.gallen@sahb.ch



EXMA VISION

Une prestation de la FSCMA

Autonome et mobile



Grâce à l'Exma VISION, la FSCMA propose toute l'année une exposition qui suggère des idées et apporte des solutions pour favoriser l'autonomie et l'habitat sans obstacle :

- rollators, fauteuils roulants, scooters
- lifts d'escalier à plate-forme ou à siège
- lits électriques et aides aux transferts
- moyens auxiliaires pour la salle de bains et la cuisine

Une visite de l'Exma VISION vaut la peine – nos spécialistes vous donnent des conseils, avec compétence et en toute indépendance.

Exma VISION
Industrie Süd, Dünnernstrasse 32, 4702 Oensingen
T 062 388 20 20, exma@sahb.ch, www.exma.ch

Préservez votre mobilité avec nous!

La maison Herag, une entreprise familiale Suisse, propose depuis 30 ans des solutions pour votre indépendance, votre sécurité et votre confort. En vous offrant, en plus, un service parfait.



HERAG
L'entreprise Suisse du groupe Stannah

HERAG AG
HERAG Romandie
Rte. de la Ferme 2
1470 Estavayer-le-Lac
sales@stannah.ch
www.stannah.ch

Uetikon am See
T 044 512 52 86
Estavayer-le-Lac
T 021 510 45 30
Lugano
T 091 210 12 53

tagliare qui

Demande de documentation gratuite

EXF/01

Nom

Prénom

Rue

NPA/Lieu

Téléphone

Veuillez nous envoyer le coupon à:
HERAG AG, Tramstrasse 46, 8707 Uetikon am See

SUNRISE MEDICAL

SOPUR
Live without limits.

ENERGY INTO MOTION

NITRUM

NITRUM – DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU FAUTEUIL ROULANT À CADRE FIXE.



Photographiez le code QR avec votre téléphone portable et découvrez la visualisation 3D du SOPUR Nitrum !

Sunrise Medical SA

info@sunrisemedical.ch
www.SunriseMedical.ch